

---

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PERVENCHERES**

**- 1 381 HAB.-**

**Département : Orne**

**DANIEL LAFORÊT (SANS ETIQUETTE)**

---

*La construction durable et la gestion de l'énergie*

Le Pays de Pervençères, structuré en communauté de communes, s'est engagé en janvier 2005 dans une politique de construction durable, respectant les 14 cibles de Haute Qualité Environnementale (HQE). Cette volonté politique se traduit, dans un premier temps, par la réalisation d'un pôle scolaire et d'une médiathèque. Au-delà de la plus-value écologique et économique (coût global), ces chantiers s'inscrivent dans une réflexion globale de cohésion sociale : lien intergénérationnel, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, lutte contre la fracture numérique, ... Le projet est livré depuis quelques semaines.

**Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable**

Le pilotage du projet est assuré par la communauté de communes mais repose sur une large concertation avec les parents d'élèves, les instituteurs des deux écoles concernées<sup>1</sup>, l'inspecteur de l'Education Nationale et les élus communautaires.

En parallèle, la communauté de communes s'appuie sur de nombreux partenaires techniques et financiers : Etat, Conseil régional de Basse-Normandie, Conseil général de l'Orne, ADEME, DRAC, CAUE, DDE de Mortagne, architecte, artisans, entreprises, ... Un cabinet conseil spécialisé dans la HQE a été recruté pour coordonner techniquement le projet et veiller à la bonne application du cahier des charges par les 15 entreprises du chantier. Pour ce faire, une réunion par semaine est organisée en présence du maître d'œuvre, des différentes entreprises, de la DDE et du maître d'ouvrage. L'objectif est triple :

- sensibiliser les équipes à la HQE et aux particularités environnementales ;
- vérifier les exigences HQE à chaque étape de conception ;
- évaluer les surcoûts et les effets de la HQE à long terme.

**Vision stratégique et plan d'actions**

Le plan d'actions du projet de construction du pôle scolaire et de la médiathèque repose sur les 14 cibles définissant la Haute Qualité Environnementale et se décline en 32 actions :

1. relation du bâtiment avec son environnement immédiat (4 actions) ;
2. choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction (4 actions) ;
3. chantier à faible nuisance (1 action) ;
4. gestion de l'énergie (3 actions) ;
5. gestion de l'eau (2 actions) ;
6. gestion des déchets d'activité (2 actions) ;
7. maintenance-pérennité des performances environnementales (2 actions) ;
8. confort hygrothermique (2 actions) ;
9. confort acoustique (2 actions) ;
10. confort visuel (2 actions) ;
11. confort olfactif (2 actions) ;
12. qualité sanitaire des espaces (2 actions) ;
13. qualité sanitaire de l'air (2 actions) ;
14. qualité sanitaire de l'eau (2 actions).

---

<sup>1</sup> Jusqu'alors, le pôle scolaire (bâtiment préfabriqué) était réparti sur 2 sites.

Pour mesurer l'efficacité du projet, un dispositif d'évaluation a été mis en place. Il fera l'objet d'un rapport en juin 2009, publié en partenariat avec l'ADEME. Les utilisateurs du site seront automatiquement sensibilisés et associés à l'évaluation et au suivi des consommations.

Le coût des opérations s'élève à 3 205 000€, dont 1 652 000€ autofinancés par les 6 communes de l'intercommunalité.

### Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
<b>Eco-responsabilité de l'administration</b>	Utilisation de produits labellisés NF-Environnement pour les peintures, colles, vernis ou écolabel européen	
<b>Lutte contre le changement climatique</b>	Mise en place d'une chaudière à bois déchiqueté pour les pôles scolaire, médiathèque et foyer rural <i>Utilisation de déchets provenant de l'entretien forestier</i>	- Substitution du fuel par le bois (impact carbone nul) - Diminution des coûts des consommations annuelles (économie de 3 800€/an)
	Réduction de la consommation d'énergie en privilégiant l'éclairage naturel important dans l'ensemble des espaces (école, cantine, médiathèque)	
<b>Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles</b>	Réduction de la consommation d'eau	- Limitation de la pression à 3 bars <sup>2</sup> - Compteur d'eau froide dans chaque zone ou entité programmatique - Robinetterie d'arrêt partout facilement accessible - Système de détection des fuites
<b>Soutien à l'économie sociale et environnementale</b>	Développement d'une filière locale de bois avec une plate-forme d'approvisionnement sur le territoire (partenariat avec la CUMA)	Création de la SCIC Bois Bocage Energie dédiée à : - l'achat et vente de bois déchiqueté - la gestion de plates-formes collectives de stockage et séchage - la promotion de cette énergie renouvelable

#### Commentaires :

**Contact :** Virginie HUNAULT (responsable)  
02.33.73.39.39. – [cdc-pervencheres@wanadoo.fr](mailto:cdc-pervencheres@wanadoo.fr)

<sup>2</sup> Unité de mesure de la pression des fluides.